

**Communiqué de
presse**



**Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication,
engage avec les ministres européens et la Commission européenne
la préparation d'une stratégie européenne pour la culture**

Dans le cadre du Forum de Chaillot sur l'avenir de la Culture et l'avenir de l'Europe, Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication a réuni, le 4 avril, à Paris, ses homologues européens, auxquels se sont joints Martin Schulz, président du Parlement européen, les Commissaires Michel Barnier (Marché intérieur) et Androulla Vassiliou (Culture et Education) et Irina Bokova, Directrice générale de l'Unesco. La réunion a fait immédiatement suite à la présentation en séance plénière du Forum par Peter Brook, Costa-Gavras, Jean-Michel Jarre, Bianca Li et Macha Makeïeff d'un "Appel des artistes" pour une nouvelle Europe de la culture.

Cette réunion a permis de constater un large accord des Ministres sur la place centrale de la culture dans le modèle économique et social européen et sur la nécessité pour les politiques européennes d'en tirer toutes les conséquences. Alors que se mettra bientôt en place pour la période 2014-2019, après les élections au Parlement européen, une nouvelle Commission, le moment est venu pour l'Union européenne de se doter d'une véritable stratégie pour la culture à l'ère numérique.

Aurélie Filippetti a partagé avec ses homologues, les grands principes qui doivent inspirer une telle stratégie. Elle a insisté sur la nécessité pour toutes les politiques européennes de tenir compte des aspects culturels et détaillé ce que cela impliquait en matière de politique de la concurrence, de marché intérieur, de numérique, de fiscalité ou encore de relations extérieures et de politique commerciale commune. Elle a également plaidé pour que l'Union fasse de la création culturelle en Europe et de la diversité culturelle une priorité par la mise en place de politiques adaptées, en matière notamment d'audiovisuel et de cinéma, de livre ou de droit d'auteur.

Ces propositions ont été étayées par la présentation d'une feuille de route détaillant une cinquantaine de propositions concrètes d'action dans tous les domaines : alignement des taux de TVA dans le monde physique et dans le monde numérique, ouverture d'un dialogue sur la délivrance des licences de droit d'auteur, accord avec les acteurs du numérique pour le respect de la propriété intellectuelle, relance et mise en cohérence des soutiens à la traduction, création d'un label des villes culturelles européennes, accélération de la mise en place du fonds de soutien aux entreprises culturelles prévu dans le programme Europe créative, création d'un Office européen de diffusion artistique...

Sur la base du très bon accueil fait aux conclusions et propositions de la France, le travail va maintenant se poursuivre dans les institutions de l'Union européenne, notamment lors des Conseils des ministres de la culture prévus en mai et en novembre. Dans la mise en place de la nouvelle équipe de la Commission européenne, la désignation d'un Commissaire influent pour la culture, qui pilote tous ces enjeux et qui, dans la lignée des conclusions présentées au Forum de Chaillot, reçoive la mission de mettre en place et conduire une Stratégie culturelle, sera une étape décisive.

Paris, le 4 avril 2014

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>